

Département de la Manche

\*\*\*\*\*

Arrondissement de CHERBOURG

\*\*\*\*\*

- VILLE de VALOGNES -

-----

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance Ordinaire du 9 juin 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le NEUF du mois de JUIN, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle Henri Cornat, sous la Présidence de M. COQUELIN, Maire.

**Etaient présents** : M. Jacques COQUELIN, Maire,  
Mme Odile SANSON, MM. Jacky MOUCHEL, Sylvain CAILLOT, Hubert VARIN, Mme Ghislaine DENNEBOUY, M. Gérard BRÉBANT, Adjoints au Maire,  
Mme Claudine COQUELIN, M. Serge DONATIN, Mmes Patricia BELLOT, Françoise CAUVIN, M. Yves MONGOLD, Mme Annette LE MAGUET, MM. Édouard ROULLAND, Fabrice RODRIGUEZ, Stéphane LAÎNÉ, Mmes Sylvie HERVIEU, Mathilde CHALLIER, M. Tristan LIÉVIN, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

**Absents excusés** : Mme Joséphine TOSTAIN, Adjointe au Maire (pouvoir à M. Jacky MOUCHEL), Mme Françoise THURAT, Adjointe au Maire (pouvoir à M. Gérard BRÉBANT), M. Yannick COUÉGNAT, Conseiller Municipal Délégué (pouvoir à M. Serge DONATIN), Mme Anne-Marie GOLSE, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme Claudine COQUELIN), M. Serge LAISNÉ, Conseiller Municipal (pouvoir à M. Sylvain CAILLOT), Mme Marie-Ange LEBRÉQUER, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme Ghislaine DENNEBOUY), Mme Marilyne MEYNE, Conseillère Municipale (pouvoir à Mme Françoise CAUVIN), M. Nicolas PONT, Conseiller Municipal (pouvoir à M. Édouard ROULLAND), M. Baptiste LARQUEMIN, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme Odile SANSON), M. Antoine LEFORESTIER, Conseiller Municipal (pouvoir à M. Fabrice RODRIGUEZ).

Mme Claudine COQUELIN a été désignée Secrétaire de séance.

-----

Date de convocation : 01/06/2023

Date de publication de la convocation : 01/06/2023

Nbre de Conseillers en exercice : 29

Nbre de Conseillers présents : 19

Nbre de Conseillers votants : 29

## DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Après avoir fait procéder à l'appel nominal par **Mme Claudine COQUELIN**, élue Secrétaire de séance, Monsieur le Maire rappelle que les arrêtés préfectoraux des 17 et 24 mai, dont un exemplaire a été transmis à chaque Conseiller, portent convocation du Conseil Municipal de Valognes le vendredi 9 juin 2023 afin de désigner les délégués titulaires et suppléants qui éliront les Sénateurs le dimanche 24 septembre prochain à SAINT-LÔ.

Il rappelle que :

- Le nombre de Délégués est fixé à 15 pour les titulaires et à 5 pour les suppléants.
- Le choix ne peut porter ni sur un Député, ni sur un Sénateur, ni sur un Conseiller Régional, ni sur un Conseiller Départemental.
- Pour être délégué ou suppléant, il faut avoir la nationalité française (L.O. 286-1 du Code Électoral) et ne pas être privé de ses droits civiques et politiques (R 132).
- Conformément à l'article L 284, les Délégués sont élus parmi les Conseillers Municipaux.
- Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de *la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel*.
- Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (L 289).
- En application de l'article R 133, le *vote se fait sans débat au scrutin secret*.  
Le bureau électoral est présidé par le Maire.  
Il comprend en outre :
  - les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés
  - et les deux Membres les plus jeunesCeux-ci doivent être présents à l'ouverture du scrutin

**Le bureau électoral est composé le jour du scrutin.**

**Monsieur Jacques COQUELIN, Maire,**  
**Monsieur Gérard BRÉBANT et Monsieur Hubert VARIN, en leur**  
**qualité de Conseillers Municipaux les plus âgés,**  
**Monsieur Tristan LIÉVIN et Monsieur Édouard ROULLAND, en leur**  
**qualité de Conseillers Municipaux les plus jeunes,**  
**forment donc le Bureau électoral.**

Les déclarations de candidatures étant obligatoires, Monsieur le Maire indique que 2 listes de candidats ont été déposées auprès du bureau électoral :

« Valognes pour tous » comportant 20 noms

« Un nouvel avenir pour Valognes » comportant 5 noms

-----

Monsieur le Maire fait remettre à chaque Conseiller Municipal les bulletins des listes en présence et invite l'Assemblée à procéder, sans débat, au scrutin secret à l'élection des 15 délégués et des 5 suppléants.

A l'appel de son nom par le Président, chaque Conseiller dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 29

ONT OBTENU :

« Valognes pour tous » : ..... 23 suffrages

« Un nouvel avenir pour Valognes » : 6 suffrages

Nombre de bulletin nuls : ..... 1

Nombre de bulletins blancs : ..... 0

Nombre de suffrages exprimés : ... 28

Compte tenu du nombre de voix supérieur au nombre de votants, Monsieur le Maire invalide le vote et demande un nouveau scrutin.

A l'appel de son nom par le Président, chaque Conseiller dépose son bulletin de vote dans l'urne.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : ..... 29

Nombre de bulletins blancs : ..... 0

Nombre de bulletin nuls : ..... 0

Nombre de suffrages exprimés : ..... 29

ONT OBTENU :

« Valognes pour tous » : 24 suffrages

« Un nouvel avenir pour Valognes » : 5 suffrages

**lection des délégués titulaires :**

**ATTRIBUTION DES SIÈGES À CHAQUE LISTE :**

- « Valognes pour tous » : 13 sièges de délégués titulaires
- « Un nouvel avenir pour Valognes » : 2 sièges de délégués titulaires

**Élection des suppléants :**

**ATTRIBUTION DES SIÈGES À CHAQUE LISTE :**

- « Valognes pour tous » : 4 sièges de suppléants
- « Un nouvel avenir pour Valognes » : 1 siège de suppléant

« Valognes pour tous » obtient 13 sièges de délégués titulaires et 4 sièges de suppléants.

« Un nouvel avenir pour Valognes » obtient 2 sièges de délégués titulaires et 1 siège de suppléant.

**ONT ÉTÉ PROCLAMÉS DÉLÉGUÉS :**

**Liste « Valognes pour tous » :**

1. Monsieur Jacky MOUCHEL, né le 13 octobre 1961 à Saint-Joseph, domicilié 29 rue des Basourdis à Tamerville, qui a déclaré accepter le mandat,
2. Madame Odile SANSON, née le 12 septembre 1960 à Valognes, domiciliée 1 rue Neuve à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
3. Monsieur Sylvain CAILLOT, né le 31 octobre 1957 à Valognes, domicilié 12 rue Calas à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
4. Madame Ghislaine DENNEBOUY, née le 27 novembre 1956 à Valognes, domiciliée 3 rue Jean-Baptiste Lecarpentier, qui a déclaré accepter le mandat,
5. Monsieur Hubert VARIN, né le 7 mai 1946 à Gourbesville, domicilié 8 chemin de la Planque St Jean à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
6. Madame Anne-Marie GOLSE, née le 14 décembre 1951 à Gatteville Phare, domiciliée 13, la Bouchetterie à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
7. Monsieur Gérard BRÉBANT, né le 2 mai 1946 à St Sauveur la Pommeraye, domicilié 115 rue de Poterie à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
8. Madame Claudine COQUELIN, née le 3 janvier 1960 à Valognes, domiciliée 93 rue des Religieuses à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,



9. Monsieur Yannick COUÉGNAT, né le 2 septembre 1953 à Amiens, domicilié 6 rue Saint-Lin à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
10. Madame Patricia BELLOT, née le 16 janvier 1968 à Coutances, domiciliée 76 rue de Poterie à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
11. Monsieur Serge LAISNÉ, né le 4 avril 1954 à Ste Mère Église, domicilié 2 rue Pierre Godefroy à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
12. Madame Françoise CAUVIN, née le 27 août 1968 à Valognes, domiciliée 21 rue Calas à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
13. Monsieur Serge DONATIN, né le 21 juillet 1960 à Château-Salins, domicilié 7 rue Binguet à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat.

Liste « Un nouvel avenir pour Valognes » :

1. Monsieur Fabrice RODRIGUEZ né le 30 août 1966 à Valognes, domicilié 15 rue des Droits de l'Homme à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
2. Madame Sylvie HERVIEU, née le 9 août 1967 à Schirmeck, domiciliée 2 Le Haut Gallion à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat.

**ONT ÉTÉ PROCLAMÉS SUPPLÉANTS**

Liste « Valognes pour tous » :

1. Madame Annette LE MAGUET, née le 15 avril 1973 à Nordhorn, domiciliée 5 chasse de la Blancherie à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
2. Monsieur Baptiste LARQUEMIN, né le 26 mars 1983 à Cherbourg, domicilié 45 rue de la Clé des Champs à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
3. Madame Joséphine TOSTAIN née le 7 décembre 1988 à Coutances domiciliée 8 résidence de Gréville à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,
4. Monsieur Yves MONGOLD, né le 12 février 1971 à Pontoise, domicilié 6 résidence Es Meslands à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat,

Liste « Un nouvel avenir pour Valognes » :

1. Monsieur Stéphane LAÎNÉ, né le 27 mai 1967 à Valognes, domicilié 79 rue des Religieuses à Valognes, qui a déclaré accepter le mandat.

Monsieur le Maire remercie ses Collègues et lève la séance à 19 h 40.

Le Maire :  
Jacques COQUELIN

La secrétaire de séance :  
Claudine COQUELIN

*C. Coquelin*